



Comité Départemental des Echecs de l'Hérault

Compte Rendu

Réunion du Comité Départemental du 12 Octobre 2019 - Pézenas -

Etaient présents :

Arnaud Coquelle, Philippe Pascal-Mousselard, Régis Blanc, Eliot Sansorgne, François Bressy, Nathalie Rabou, Jean-Marc Faure, Joël Vianey, Elisabeth Ambrosino, Emmanuelle Lamarque

Les subventions :

- Féminine (1000 euros)
- Scolaires (1000 euros)
- Formation (500 euros)
- Handicap (500 euros)
- Conseil Général => Attention, subvention à demander fin novembre 2019

Subvention CNDS : utilisation ?

Féminines : 1000 euros

- inscription des féminines pour le championnat de l'Hérault
- organisation d'un rapide féminin héraultais ? (risque d'avoir peu de participantes)
Attention à la date : rapide féminin régional organisé à Frontignan par la Ligue en Février
- organisation d'un stage spécial féminines, animé par une féminine ?
- sponsoring de clubs qui font un événement à destination d'un public féminin ?
- s'associer au projet « Smart girls » (former les féminines dans les quartiers sensibles, zones rurales, etc.) ?

Scolaires : 1000 euros

Mail envoyé aux clubs pour savoir si les clubs interviennent en milieu scolaire, combien d'heures, intervention bénévole ou rémunérée ?

Bilan des réponses : chez les clubs qui ont répondu, la plupart des heures de cours en scolaire sont financées. Certains financements peuvent être faits en fonction de la politique des villes ou si les communes sont en zone rurale prioritaire.

Subvention CNDS donnée sous la dénomination « passerelle entre les clubs et les scolaires »

Idées d'utilisation de cette subvention :

- Prise en charge des licences des scolaires ?
- Formation pour un ou plusieurs enseignants pour animer des cours d'échecs ?

Philippe se propose de s'occuper du projet et trouver des référents dans les établissements.

- Interventions de clubs dans les écoles ? Selon le nombre d'heures (en maternelle, par exemple), le CDJE pourrait allouer une somme à définir.

Formation : 500 euros

- organisation d'un stage DIFFE avec au moins 6 candidats pour une question d'autofinancement

Handicap : 500 euros

Championnat de France malvoyants et déficients visuels du 13 au 26 Juillet 2020 à Luchon : manque 26 000 euros pour boucler le budget organisation

- demande aux clubs d'organiser un événement au profit de ce championnat, pourquoi pas lors de la semaine du handicap du mois de novembre ?
- augmentation du tarif du Deleuze de 1 euro, reversé pour ce championnat
- aide à la participation à l'entraînement des jeunes joueurs.

Un mail sera envoyé à tous les clubs pour expliquer l'augmentation ponctuelle du tarif des Deleuze et Elisabeth y joindra un courrier expliquant à quoi ça va servir.

- mise en place d'une boîte à dons lors des Deleuze ?

Création de club :

- Saint-Pons de Thomières
L'activité échecs va naître prochainement, mais uniquement une activité « Echecs Loisirs » cette année ,donc pas de D1

Championnats de l'Hérault :

- Championnat Hérault par équipe 2020 : Philippe s'occupe de trouver un club pour organiser ce tournoi.
- Championnat Hérault individuel 2019 : 19-20 Octobre à Sète
Open A : 3 clubs inscrits pour l'instant / Open B : 5 clubs / Open C: 6 clubs
Communication ? Tous les clubs devraient être concernés par ce tournoi ! Nécessité de transférer à tous les licenciés des clubs, pour qu'un maximum de clubs soient représentés.
Une pré-inscription, c'est mieux qu'une inscription de dernière minute, pour éviter des soucis de mise en place.

Scolaires :

- Finale Scolaire Ecoles => Brissac 12, 13 et 14 juin 2020 ?
Changement de règlement : le club organisateur ne qualifie plus d'office son équipe et la qualifie l'année suivante.
Or, pas d'équipe, pas de bénévole. Brissac s'était positionné sans savoir que le règlement avait été changé.
- aides financière et logistique pour organiser la Finale : CDJE favorable à une aide ponctuelle et non pérenne.
Nathalie doit faire un prévisionnel et l'envoyer à Philippe. L'aide sera décidé par le bureau du CDJE
- Référencement Education Nationale : Philippe s'en charge

D1 :

- Inclure Sauve (30) dans les équipes D1 ? Impact géographique pour les déplacements des équipes du sud Hérault. Aucune demande directe du club de Sauve au président du CDJE, donc refus de la participation
- Inscription 2019-2020 : 6 équipes pour le moment et probablement 8, règlement identique à l'année précédente, début de parties à 14h

Divers :

- Newsletter
80 inscrits à la Newsletter
Inscription de tous les présidents de club ? Non
Diffusion aux licenciés des clubs ? Pas forcément dans tous les clubs

Pour info : pour les mineurs, le certificat médical ne sera plus demandé à partir de l'an prochain. Il sera remplacé par une attestation sur l'honneur des parents.

- Etat des lieux du CDJE 34 de 2000 à 2018
Nombre de clubs de 17 à 22
Accès handicapés : 10 sur 20
Interclubs : de 22 à 30 équipes
Coupe de France : 12 équipes en 2018
Coupe Loubatière : 19 en 2018 contre 2 en 2005
Arbitres : AF1 : 2, AF2 : 2, AF : 6, AF4 : 18
Baisse du nombre d'arbitres depuis quelques années. Soit ils ne jouent plus, soit ils ne renouvellent pas leur licence.
Peu de GMI
Catégories par âge : Les PouM et les PupM sont les catégories les mieux représentées
Tournois de 6 à 35 et de 3 à 27 pour les rapides.
19 présidents et 1 présidente actuellement

Questions diverses :

Stages préparatoires aux Régionaux : 35 stagiaires sur 4 sessions

Bilan mitigé sur les déplacements des stagiaires qui ont fait plusieurs stages sans pré-inscription, donc problème d'organisation.

Eliot se charge de faire un point. Une demande de paiement du stage est à l'étude.

Fin de réunion : 17h30

Prochaine réunion du CD : le 1^{er} Février 2020 à Lattes